OXIDESTUC

MODE D'EMPLOI + FICHE TECHNIQUE



DESCRIPTION DU PRODUIT:

L'Oxidestuc est une pâte facile à appliquer et prête à l'emploi pour les murs, les meubles, les étagères et les plans de travail. L'Oxidestuc contient un effet brillant, dont le degré dépend du ponçage.

POSSIBILITÉS D'APPLICATION:

L'Oxydestuc peut être utilisé pour:

- Finir les murs, les meubles et les plans de travail grâce à sa forte adhérence.
- Disponible dans les couleurs suivantes: or, bronze, cuivre, aluminium, rouille et acier.
- Convient uniquement à un usage intérieur

LA MÉTHODE D'APPLICATION:

PRÉPARATION

L'Oxydestuc s'applique en deux couches. Avant d'appliquer la première couche d'Oxydestuc, la surface doit être lisse, propre et sans irrégularités.

Le support doit toujours être traité avec l'Ecohecht. Ecohecht est spécialement conçu pour préparer, entretenir et étancher les supports absorbants et non absorbants et pour en optimiser la densité et l'adhérence.
Ecohecht doit être appliqué en deux couches. Sur les supports absorbants, Ecohecht peut être dilué avec de l'eau jusqu'à 15 %. Ecohecht peut être appliqué uniformément à l'aide d'un rouleau à poils courts ou longs. Appliquer la première couche en fine couche et attendre que le sol soit sec au toucher. La deuxième couche d'Ecohecht de Stone Age peut être ensuite appliquée. La consommation totale de Stone Age Ecohecht se situe entre 50 et 100 grammes par m². Poncez la surface à traiter avec du papier de verre d'une granulométrie P120, 24 heures avant d'appliquer l'enduit à l'oxyde.

L'APPLICATION OXIDESTUC

Avant d'appliquer l'Oxydestuc, vous pouvez choisir d'appliquer une couche de Basebeton Basa de couleur similaire. Cela donne un effet différent au résultat final, réduit la consommation de l'Oxydestuc et rend la finition plus dure.

Une fois le ponçage terminé, l'Oxydestuc peut être appliqué. L'Oxydestuc doit être exempt de grumeaux avant l'application. L'Oxydestuc s'applique en deux couches. Appliquez l'Oxidestuc à l'aide d'un couteau à enduire ou d'un couteau à enduire rouge. La première couche doit être appliquée en couche fine mais opaque (environ 400 g par m²). La deuxième couche d'Oxidestuc doit être appliquée par raclage (environ 250 g par m²).

FINITION COULEUR RUSTE

Après l'application de la deuxième couche d'Oxidestuc Rust, la surface doit être recouverte de l'Activateur. Cela peut se faire immédiatement après l'application de la deuxième couche d'Oxidestuc (humide sur humide), cela peut se faire lorsque la deuxième couche d'Oxidestuc est sèche et cela peut se faire après le polissage.

Un spray est fourni en général. Il peut être utilisé pour vaporiser la surface. Le tamponnage est également possible. Le procédé d'oxydation s'arrête lorsque la surface n'est plus humide à cause de l'activateur. Si l'on souhaite obtenir un

effet rouille plus prononcé, il est possible de réappliquer l'activateur sur la surface.

Après l'arrêt de l'oxydation, la surface peut être polie, mais ce n'est pas nécessaire. Enfin, pour un résultat final résistant aux taches, la surface doit être finie avec SA 2K-PU Basic-Coat, SA PU Protect ou SA Basic-Wax.

Pour plus d'informations sur la (méthode d' application) de Stone Age Ecohecht, 2K-PU Basic-Coat, Stone Age Basic-Wax et/ou PU Protect, veuillez-vous référer au mode d'emploi/ à la fiche technique correspondant(e).

COULEURS DE FINITION OR, BRONZE, CUIVRE, ALUMINIUM, ACIER

Lorsque la deuxième couche d'Oxydestuc est sèche, la surface peut être cirée. Pour ce faire, poncez d'abord avec le grain P400, puis avec le grain P1000. La surface doit être essuyée avec un chiffon sec entre les deux ponçages.

Enfin, pour obtenir un résultat final résistant aux taches, la surface doit être finie avec la SA 2K-PU Basic-Coat, la SA PU Protect ou la SA Basic-Wax.

Pour plus d'informations sur la (méthode d'application) de Stone Age Ecohecht, 2K-PU Basic-Coat, Stone Age Basic-Wax et/ou PU Protect, veuillez-vous référer au mode d'emploi / à la fiche technique correspondant(e).

Veuillez noter qu'en fonction de la température, de l'humidité, des pratiques de travail et/ou des habitudes locales, les propriétés du produit en termes de séchage, de dureté (maniabilité) et de granulométrie peuvent varier.

!! ! ! Attention: après l'application du produit Stone Age sur un sol, ce sol - en rapport avec la composition du produit Stone Age - ne peut jamais être recouvert de ruban adhésif par la suite (c'est-à-dire même lorsque le sol est déjà utilisé !). Cela permet d'éviter des empreintes gênantes qui pourraient endommager le sol. Stone Age décline toute responsabilité pour les dommages causés si le sol en question est recouvert de ruban adhésif contrairement à ces instructions.

CONDITIONS D'APPLICATION:

- Température ambiante requise de 18 à 25 °C
- Température requise pour les matériaux et les surfaces: 12 - 18 °C
- Humidité relative: 40 - 70

CONSOMMATION:

Stone Age Ecohecht: 50 - 100 grammes par m²
Stone Age Oxidestuc 1ere couche: 400 grammes par m²
Stone Age Oxidestuc 2eme couche: 250 grammes par m²
Revêtement Stone Age: Stone Age 2K-PU Basic-Coat, PU Protect de Basic-Wax

PRESENTATION:

Seau de 2 kg, prêt à l'emploi, pour 3 m² (deux couches).

DURÉE DE CONSERVATION:

Jusqu'à 12 mois après la date de production, s'il est conservé dans le seau d'origine et n'est pas exposé aux intempéries et/ou à l'humidité.

DURABILITE:

Oxidestuc est soigneusement fabriqué pour minimiser les émissions de CO2, protéger les ressources naturelles et réduire à la fois les déchets et les risques potentiels pour l'environnement et la santé. L'Oxidestuc est un produit 100% écologique et naturel.

CARACTÉRISTIQUES:

Type/apparence: Pâte
Densité: 2,3 kg/l
Épaisseur maximale d'application: 300 gr/m²
Résistance au feu (EN 13501-1): A1

- Résistant aux rayons UV
- Conserve ses propriétés dans des conditions (climatiques) extrêmes (-30 °C à + 60 °C)
- Pâte ininflammable. S'enflamme légèrement (sans flammes) à l'état sec à 250 °C.
- Une fois durci et protégé par le revêtement prescrit, l'Oxidestuc devient résistant aux détergents et à l'eau.

ENTRETIEN:

Pour le nettoyage et l'entretien de l'Oxidestuc, nous recommandons l'utilisation du SA Protector. L'utilisation régulière de SA Protector permet de conserver l'aspect typique de l'Oxidestuc. Lorsque l'Oxidestuc est appliqué sur votre sol, nous vous recommandons d'appliquer une protection spéciale sur vos meubles, comme celle fournie par Scratch No More (www.scratchnomore.nl).

RÉGLEMENTATIONS SPÉCIALES:

Ce produit contient des substituts de ciment et des particules métalliques. Éviter le contact avec les yeux et la peau, ainsi que l'inhalation des poussières. Utiliser des gants en caoutchouc et des lunettes de sécurité. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas appliquer l'Oxidestuc à des températures ambiantes inférieures à 5°C ou supérieures à 30°C. Les seaux vides doivent être éliminés conformément aux dispositions légales en vigueur.

EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ:

Pour obtenir des informations et des conseils sur la manipulation, le stockage et l'élimination en toute sécurité des produits chimiques, les utilisateurs de ces produits doivent prendre connaissance de la fiche de données de sécurité la plus récente concernant les données physiques, écologiques, toxicologiques et autres données liées à la sécurité.

DÉCLARATION DE NON-RESPONSABILITÉ:

Ces informations, et en particulier les recommandations concernant l'utilisation des produits Stone Age, sont fournies au mieux de nos capacités et sur la base de nos connaissances et de notre expérience actuelle. Ces informations sont valables pour des produits correctement stockés, manipulés et utilisés dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Stone Age.

Les différences entre les matériaux, les supports et les conditions réelles du site sont telles qu'aucune garantie de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier et/ou de responsabilité, ni aucune recommandation (écrite) ne peut être dérivée de ces informations.

L'utilisateur des produits doit vérifier l'adéquation des produits à l'application et à l'usage prévus. Stone Age se réserve le droit de modifier les propriétés de ses produits à tout moment. Les droits de propriété des tiers doivent être respectés. Toutes les commandes acceptées sont soumises à nos conditions de vente et de livraison actuelles. Les utilisateurs doivent toujours se référer à la version la plus récente de la fiche technique du produit concerné.

CERTIFICAT CE:

La norme européenne harmonisée EN 13813, « Matériaux de revêtement et revêtements de sol - propriétés des matériaux et exigences », donne des exigences spécifiques concernant les chapes lorsqu'elles sont utilisées dans les structures de plancher.

Les revêtements ou chapes structurelles qui, par exemple, contribuent à la capacité portante de la structure, sont exclus de la présente norme. Tant les sols en résine synthétique que les chapes en ciment sont couverts par cette norme. Ces revêtements doivent porter le label CE conformément à l'annexe ZA. 3, tableau ZA. 1.5 et 3.3 et répondre aux

exigences de la directive sur les produits de construction (89/106).

Stone Age B.V.
Butaanstraat 10
7463 PG RIJSSEN -
Nederland